Grâce-Hollogne Magazine 2018

2ème trimestre 2018 - n°73

Surprenante production locale

Première pelletée de la crèche

Nouveau look pour la caserne des pompiers

75 ans de mariage pour les époux Paps-Rigo

Ici lors de la cérémonie à l'administration en présence de l'Officier de l'état civil Daniel Gielen, du Député Maurice Mottard et du Gouverneur de province Hervé Jamar

www.grace-hollogne.be

Editorial

Le 22 mars 2016 la Belgique est frappée par deux attentats. Notre pays est en souffrance, la douleur, la peur et les incertitudes changent notre quotidien. Il faudra apprendre à vivre avec des blessures tant physiques que morales. Deux années se sont écoulées et le constat est triste, certaines victimes ne sont toujours pas indemnisées et doivent se battre pour une prise en charge de leurs soins. Le courage et la force des personnes touchées de près ou de loin par cette catastrophe méritent toute notre admiration.

Depuis, nous avons appris à penser différemment. Nous avons appris à sécuriser les événements qui se déroulent sur notre territoire par la création d'une cellule « manifestation » composée tant d'agents communaux que de police. Chaque activité est analysée spécifiquement afin d'énoncer les diverses mesures à prendre. Et même si le niveau d'alerte a baissé, nous continuerons à pratiquer de la sorte.

C'est pourquoi *l'Article 314 du Règlement Général de Police Administrative a toute son importance*.

« L'organisation de toute réunion, bal public ou spectacle public (y compris les cirques, les chanteurs ambulants, les danseurs, les montreurs de marionnettes, etc.) sur la voie publique ou dans un lieu non couvert et non fermé (plein air), est subordonnée à l'autorisation préalable du Bourgmestre, qui édictera les mesures qu'il juge nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre public.
Le présent article est également applicable aux manifestations accessibles au public organisées sous chapiteau, que celui-ci soit installé sur le domaine public ou sur un terrain privé. Sauf circonstances exceptionnelles à apprécier par le Bourgmestre, la demande d'autorisation doit être faite au moins trois mois avant la date de l'événement. »

Toujours dans cet objectif d'assurer la sécurité, le 12 mars 2018, le pouvoir organisateur décide de suspendre les cours de l'école Julie et Mélissa, implantation du Boutte, par principe de précaution. Même si le dernier prélèvement indiquait un taux d'amiante inférieur aux normes légales belges, nous avons décidé de nous baser sur les recommandations beaucoup plus strictes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Se déclenche alors en coulisse un mécanisme organisationnel colossal. Et je profite de cet édito, pour souligner non seulement la remarquable collaboration des divers services tant communaux que des équipes éducatives, mais également la solidarité de l'ASBL Village des Benjamins, qui ont permis une prise en charge des enfants dans les meilleures conditions possibles. Toutes ces personnes sont maintenant occupées à réhabiliter les bâtiments de l'ancienne école primaire de la rue Antoine Degive. Grâce aux divers services, les élèves de l'école Julie et Melissa implantation du Boutte devraient pouvoir être accueillis dans ces locaux dès le 16 avril 2018. Bien entendu, notre administration communale continue à examiner les différentes issues possibles pour les bâtiments de l'école du Boutte.
Je terminerai cet édito par quelques mots de la situation financière de notre commune, du CPAS et de la zone de police. Aujourd'hui, les budgets 2018 de ces trois entités sont arrêtés et votés dans leur conseil respectif. De nombreux projets d'investissement sont prévus grâce à l'embellie budgétaire constatée ces dernières années et ce, sans augmentation de la fiscalité communale. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la prochaine édition de notre trimestriel.

Angela Quaranta
Bourgmestre f.f.

Sommaire

Évènement p. 3
Noces d'albâtre des époux Paps
Élections p. 3
Postulez pour être assesseur !
Infrastructures p. 4
Démarrage du chantier de la crèche
Accueil temps libre p. 4
Nouveautés 2018
Pompiers p. 5
Nouvelle caserne
Numéro pour les appels non-urgents
Curiosité p. 6
Les oiseaux de Mimmo
A vos agendas p. 6
Production locale p. 7
Phil du temps
Récit de Voyage p. 8
Mr Danielis sur la route de Compostelle
Enseignement p. 9
Ecole numérique
Littérature fantastique p. 9
Nathalie Lesuisse
Infrastructures p. 10
Démolition du pont de la rue Haute-Claire
Mobilité p. 10
Adoption du PCM
Logements p. 11
Visite de la SWL à la SLGH
Aéroport p. 12
Restaurant L'Échapée Boeuf

2e trimestre 2018 • numéro 73
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Angela Quaranta, Bourgmestre f. f.
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 • Fax 04 234 10 22
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition :
Mmes L. Arena, B. Bievliet, M. Boyne, J. Bronsart, A.-M. Cali, M. Delvaux, F. Meul, J. Mungiovi, N. Swinnen, L. Tossato, Mrs. S. Kaspers, C. Lejoly, S. Napora, F. Tihon, F. Goffredo

Graphisme et impression :
Imprimerie AZ Print
Grâce-Hollogne

Dépôt légal n°BD50398

PERMANENCES DU COLLEGE

- Grâce, les 2e et 4e mercredis du mois, de 14h à 16h - Rue J. Heusdens, 24
- Hollogne, les 2e et 4e vendredis du mois, de 10h à 12h - Rue Hôtel communal, 2
- Bureaux fermés

AVRIL 2018

Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13							01
14	02	03	04	05	06	07	08
15	09	10	11	12	13	14	15
16	16	17	18	19	20	21	22
17	23	24	25	26	27	28	29
18	30						

MAI 2018

Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18		01	02	03	04	05	06
19	07	08	09	10	11	12	13
20	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27
22	28	29	30	31			

JUIN 2018

Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22					01	02	03
23	04	05	06	07	08	09	10
24	11	12	13	14	15	16	17
25	18	19	20	21	22	23	24
26	25	26	27	28	29	30	

Noces d'albâtre des époux Paps-Rigo :
Julie, 94 ans et Gilbert, 96 ans fêtent leurs 75 ans de mariage !

Julie et Gilbert vivent une histoire d'amour forte et admirable depuis plus de 75 ans. Nos deux nonagénaires se sont rencontrés durant la Seconde Guerre mondiale et ont parcouru trois-quarts de siècle ensemble.

Pourtant tous deux enfants de Grâce-Berleur, ils se rencontrent pour la première fois en 1941. C'est au Pavillon Bleu, un club du centre de Liège ouvert en dépit de l'occupation allemande qu'ils ont eu un véritable « coup de foudre » l'un pour l'autre. Ils se sont dits « oui » à Montegnée, en 1943, accompagnés de leurs deux témoins, Hubert, un voisin pour Julie et Louis, un grand oncle pour Gilbert.

Julie et Gilbert sont des figures emblématiques de notre commune. Ils ont toujours été plus que dynamiques et proactifs dans leurs activités professionnelles, politiques ou encore associatives. Tous ceux qui ont eu l'occasion de les côtoyer durant toutes ces décennies en conservent le meilleur souvenir.

Gilbert et Julie ont toujours fait preuve d'énormément d'amour et de tolérance envers les autres. Pour eux, la réussite d'un couple tient à peu de choses mais ô combien importantes à savoir l'amour, la patience et surtout la capacité de savoir faire des concessions. Ils s'aiment comme au premier jour… le secret de leur bonheur.

Gilbert et Julie sont les aïeuls d'une grande et belle famille allant de Jean-Claude, leur fils unique, Patrick et Muriel, leurs petits-enfants et se poursuivant avec Luca, le fils de Patrick.

Les quatre générations se sont retrouvées, le samedi 3 mars, dans la salle des mariages à la Mairie de Grâce afin de fêter solennellement ces Noces d'albâtre, une première dans notre commune ! C'est notre Député-Bourgmestre Maurice Mottard qui a eu le plaisir de mettre à l'honneur nos deux jubilaires. Pour la circonstance, il était entouré du Gouverneur de la province de Liège Hervé Jamar, du Bourgmestre honoraire de Waremme Guy Coëme ainsi que des membres de notre Collège communal. Un moment inoubliable empreint d'émotions qui restera gravé dans la mémoire de chacune des personnes présentes.
Encore une fois, toutes nos félicitations à nos heureux jubilaires !

S.K.

ÉLECTIONS 2018

Postulez pour être assesseur !

Notre commune recherche des volontaires !
A l'occasion des prochaines élections, le 14 octobre 2018, les communes peuvent faire appel à des assesseurs volontaires. Pour ce faire, le candidat assesseur doit satisfaire à certaines conditions d'électorat (être de nationalité belge, avoir 18 ans et jouir des droits de vote le jour de l'élection et être inscrit au registre de la population de la commune au plus tard le 31/07/2018).
Si vous manifestez un quelconque intérêt pour cette fonction et/ou si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service Population.
Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site de la Région Wallonne « electionslocales.wallonie.be ».

Service Population
Rue Joseph Heusdens, 24 - Tél. 04 231 48 87 ou 84

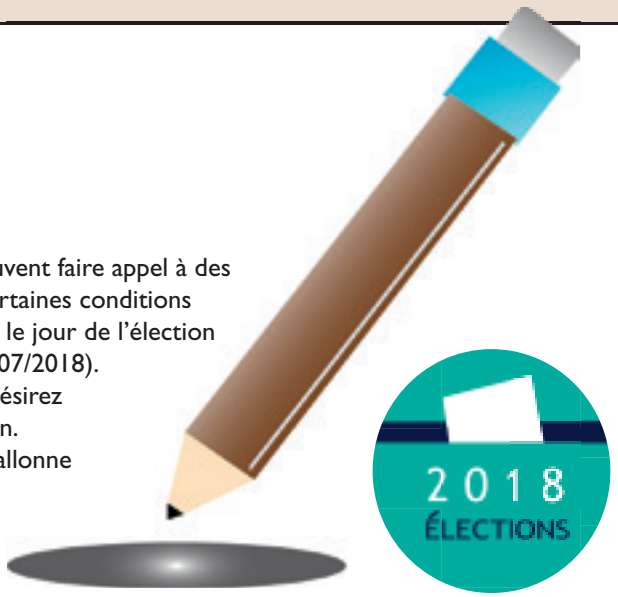

Construction de la nouvelle crèche : c'est parti pour un an de travaux !

Ce 05 mars 2018, à 16h30, rue des Dix-huit Bonniers, notre Collège communal a lancé la première pelletée d'un vaste chantier : c'est le démarrage officiel de la construction du « Monde en Couleurs », la nouvelle crèche tant attendue ! Avec une moyenne de 260 naissances par an, Grâce-Hollogne se doit de se doter d'un outil efficace et performant.

Pour rappel, c'est en 2012 qu'un constat alarmant parvient aux autorités locales : il émanait de l'Office de la Naissance et de l'Enfance qui pointait un cruel manque de places d'accueil sur notre territoire ainsi que la nécessité d'anticiper le vieillissement des installations existantes. Il n'en fallait pas plus pour se lancer dans le projet ambitieux de création d'une nouvelle infrastructure, moderne et fonctionnelle, et la présentation d'une candidature pour l'obtention des subsides nécessaires à sa réalisation.

Après un concours d'architecture, une démarche à laquelle ont pu étroitement collaborer les puéricultrices et qui reste jusqu'ici inédite pour notre commune, c'est le projet de Daniel Delgoffe de Chaudfontaine qui est sélectionné en 2015. La suite du dossier pouvait alors s'enchaîner : l'auteur de projet est désigné officiellement en mai 2016, le permis d'urbanisme est déposé à la Région wallonne en juillet et octroyé le 9 novembre 2016.

La désignation de l'entreprise Jean WUST de Thimister-Clermont intervient en septembre 2017. Le temps de retirer l'agora qui sera prochainement réinstallée à proximité du hall omnisport des Dix-huit Bonniers et de préparer le chantier, le « Monde en Couleurs » va enfin pouvoir sortir de terre !

Espérée pour mars 2019, la concrétisation de ce beau projet de 36 places permettra la création de 24 lits supplémentaires et le transfert des 12 lits de la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance actuellement hébergés rue des Champs. Et, atout supplémentaire, la configuration du site et le projet choisi permettront d'intégrer un agrandissement dans le futur…

Cette nouvelle infrastructure qui permettra à de jeunes parents de confier leur bambin en toute confiance, nécessitera évidemment un renfort de personnel qualifié.

D.D.

[1] Voir *Grâce-Hollogne Magazine 2015*, n° 63, p. 12

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Nouvelles activités proposées à partir du 18 avril 2018 !

Cours de psychomotricité (pour les enfants de 18 mois à 3 ans) et d'éveil rythmique et sportif (3 à 5 ans) :

- Ecole communale Sinibaldo Basile, les mercredis après-midi, dès le 18 avril 2018, de 15h45 à 17h20 (2 séances de 45 minutes) ;
- Ecole communale de Bierset, les samedis matins, dès le 21 avril 2018, de 9h15 à 10h50 (2 séances de 45 minutes).

Informations et inscriptions :
Accueil Temps Libre
Coordinatrice : Jenny MUNGIOVI
Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 53

ACCUEIL TEMPS LIBRE

UNE CASERNE FLAMBANT... NEUVE !

ILE-SRI

Vous l'aviez peut être constaté, notre caserne vient de subir un *relooking*. Mais pas que ! Depuis 1975, comme celles de Grivegnée et Ans, elle n'avait pas bénéficié de grandes rénovations.

En juin 2017, grâce à des subsides de la Région wallonne et un investissement de plus d'un million d'euros, le poste avancé de Grâce-Hollogne commence sa cure de jeunesse.

En plus de la construction du nouveau bâtiment dédié à la gestion du matériel d'intervention chimique, il était également nécessaire de réaliser de gros travaux permettant de réduire la consommation d'énergie, le bâtiment principal, dit « d'intervention » étant très énergivore.

Et plus encore... Le Major Belaire a ouvert à la rédaction les portes d'une caserne pensée et aménagée de façon à accueillir et à gérer au mieux le matériel et le personnel.

A l'étage, neuf chambres individuelles et des vestiaires communs afin de permettre un repos serein lors des gardes de 24h. Au rez-de-chaussée, les wc, les douches, une cuisine et un espace pour manger, avec un accès à une petite terrasse pour l'été, un bureau et une salle de cours. Aussi, assez surprenant et très intéressant, une laverie comprenant deux tambours et un scanner assurant le traitement direct et la traçabilité de chaque tenue. Muni d'un code barre, il est donc simple de contrôler si chaque uniforme est effectivement lavé, le nombre de fois qu'il passe au lavage afin de vérifier que les composants ne soient pas altérés. Ces machines sont dotées de programmes de nettoyage automatisés permettant la prise en charge du nettoyage de tous les équipements des sapeurs-pompiers. Ensuite, des cintres munis d'une soufflerie, sèchent directement les tenues et ainsi tout est sous contrôle pour la sécurité des pompiers… et la nôtre.

Dans les prochaines semaines, le poste accueillera entre 8 et 10 agents : un Adjudant chef de poste, un caporal et les sapeurs-pompiers. Les moyens d'intervention à leur disposition pour couvrir la zone protégée : une autopompe, une auto-échelle, un véhicule de désincarcération et un véhicule muni d'une citerne à eau. De quoi permettre aux hommes d'être très vite dans le feu de l'action et efficaces très rapidement sur le territoire !

L.A.

Rappel numéro tél. des urgences : 100

Services de secours I

Pas urgent ?
Appelez le 1722 en cas de tempête ou d'inondation

Depuis août 2017, en cas de tempête ou d'inondation, le Service Public Fédéral Intérieur active le numéro de téléphone 1722 pour les interventions des pompiers qui ne sont pas urgentes. C'est un dispositif qui permet de désengorger les centres d'appels urgents 112 et de ne pas faire attendre inutilement les personnes dont la vie est en danger.

L'activation du 1722, décidée sur base des prévisions de l'Institut Royal Météorologique de Belgique se fait une heure avant l'arrivée de la tempête ou de l'orage et est annoncée via les médias.

Si vous avez besoin de l'aide des pompiers mais qu'aucune vie n'est en danger, formez donc le numéro 1722, il faut ensuite attendre patiemment l'arrivée des pompiers. Ils analysent les situations au cas par cas et déterminent qui doit être secouru en priorité. Cela signifie que vous devrez parfois attendre un peu plus longtemps avant de recevoir de l'aide afin de permettre aux pompiers de secourir d'abord les personnes dont la vie est en danger.

1722

Ouvrez, ouvrez la cage aux oiseaux !

Né en Sicile, à Lercara Friddi, il y a 45 ans, Domenico Scarpulla dit « Mimmo » nourrit depuis sa plus tendre enfance une passion pour les canaris et les chardonnerets. C'est tout naturellement que lorsqu'il est arrivé en Belgique en 1993, cet entrepreneur en bâtiment de son état a réservé une place toute particulière dans ses entrepôts, chaussée de Hannut, afin de se consacrer à l'élevage et à la reproduction de ses oiseaux si beaux et si fragiles à la fois… Dans ses nombreuses cages de toutes dimensions, volettent pas moins d'une centaine de petites bêtes à plumes pour lesquelles la saison des amours va bientôt commencer. En effet, la période de reproduction s'envole au mois de mars pour se poser en juillet, période durant laquelle, Mimmo et ses petits protégés vont donner à la vie pas moins de 300 oisillons ! Il faut dire qu'il détient les secrets de l'élevage et des soins à prodiguer : il sélectionne les couples afin d'éviter toute consanguinité, place des nids à leur disposition et prépare lui-même ses pâtées sur base d'une liste d'ingrédients dont il a le secret… d'ailleurs bien gardé… Les différents composants vitaminés jouent chacun leur rôle, ils agissent sur la beauté de leur plumage ou la résistance de leur fragile flore intestinale. Une fois les oisillons mis au monde, ils seront tous bagués avec le nom de l'éleveur, l'année de naissance de l'oiseau et son numéro d'identité… Bref, il y aura encore du pain sur la planche pour ce passionné qui passe déjà 1h30 par jour à nourrir tout son petit monde… sans parler de l'important travail de l'entretien des cages !

Au printemps prochain, ce drôle d'oiseau compte se lancer dans un pari surprenant : réintroduire des canaris en liberté dans nos contrées. Lorsque les premiers œufs apparaîtront dans les nids, Mimmo compte en placer quelques-uns dans les nids d'oiseaux sauvages qui se trouvent dans son jardin… Les bébés canaris seront alors nourris par leurs parents adoptifs qui ne feront pas la moindre différence avec leur propre couvée… De quoi habituer ces oiseaux domestiques, qui s'adaptent facilement aux écarts de température, à retrouver l'état sauvage et ainsi de pouvoir les observer voler en liberté dans son jardin…

Si l'idée vous prend d'accueillir l'une de ces petites boules de plumes jaunes, contactez Mimmo qui se fera un plaisir de vous en proposer à l'adoption et de vous prodiguer ses précieux conseils…

B.B.

Domenico Scarpulla - Tél. 0495 99 55 67

A VOS AGENDAS

Bibliothèques
Rue des Alliés, 30 - Tél. 04 239 69 29

07/04, 05/05 et **12/06** de 9h20 à 10h : Racontages (6 mois – 3 ans)

09/04 de 14h à 17h : Table de jeux (10 ans et +)

12/04 de 14h à 17h : Atelier bricole : Bijoux récup' (9 – 13 ans)

13/04 de 14h à 16h : Heure du conte (4 – 8 ans) - rue Grande

20/04 de 19h30 à 22h : « OGM dans l'alimentation humaine, parlons-en ! » par Nature et Progrès

28/04 de 10h30 à 13h : P'tit déj' littéraire « La Science-fiction » (intervenant : Julien Vanderhaege)

25/05 19h30 : Ciné-débat, film: « Oh my God! » et conférence « Les tabous dans la sexualité féminine » par Sylvie Loumaye - Forum de l'école S. Basile

Autres événements
Service Culture et Cohésion sociale
Tél. 04 231 48 24

Le 2e mercredi de chaque mois : Tables d'hôtes contées – Réfectoire de l'école Georges Simenon (sur inscription)

22/04 à 14h30 : Tournée Métarmorphoses – Spectacle « Voisin » sur la place du Pérou

25/05 : Fête des voisins dans le quartier d'Aulichamps

du 18 au 20/04 : Stage palette pour adultes – Salle Le Beaulieu (sur inscription)

du 02 au 06/07 2018 : Stage Récré-Actif au sein des infrastructures du parc Forsvache pour les 6/12 ans (sur inscription)

Court-circuit pour circuit-court !

C'est par une magnifique journée ensoleillée d'hiver que Philippe Valentinetti m'accueille dans sa maison, rue Alfred Defuisseaux, où vivaient d'ailleurs déjà ses arrières grands-parents, maraîchers à Saint-Gilles. Sa passion pour le jardin est donc indéniablement une histoire de famille. Passion qui a rendu « célèbre » notre concitoyen, grâce, vous allez être surpris, à sa fascination pour le chrysanthème !

Il y a deux ans, lors d'une bourse aux plantes à la maison des terrils de Saint-Nicolas, il rencontre Luc Noël, qui lui propose de partager son enthousiasme dans l'émission « Jardins et Loisirs » afin de remettre à l'honneur cette magnifique fleur : le chrysanthème uniflore.

En Belgique, il est de nos jours associé à la Toussaint, mais a cependant connu des heures plus glorieuses dans les années 20-30 durant lesquelles il était particulièrement apprécié. De 1850 à 1910, souvent reproduite par des peintres comme Renoir et Matisse, cette fleur précieuse d'Asie représentait l'évasion et était symbole de luxe, de par sa fragilité et ses couleurs. C'est après 1918 que le Gouvernement, souhaitant honorer la mémoire de nos soldats tombés au combat, a décidé de fleurir leur tombe avec la plus remarquable des fleurs. Ainsi, au ***fil du temps***, il s'est popularisé et il est devenu une tradition d'en orner les sépultures de nos défunts.

Le ***Phil du temps***, c'est son combat à Philippe. Favoriser le circuit-court et court-circuiter l'importation de masse. A son avis, il est illogique, à l'heure où tout le monde parle d'énergie alternative, de voiture hybride et de Bio, de faire venir des tonnes de fruits et légumes produits chez nos voisins. Et donc d'un passe-temps, cultiver ses légumes est devenu son activité complémentaire afin d'en faire profiter tout qui a envie de manger local. Lui a décidé de ne pas passer sa licence phytosanitaire, il ne peut donc pas acquérir de produits nocifs. Mais il ne souhaite pas pour autant avoir le label Bio, qui veut tout dire et rien à la fois, puisque, par exemple, on peut consommer des produits « bio » d'Espagne où sont tolérés plus de 17 pesticides… Lui, son crédo c'est une culture traditionnelle et raisonnable, qui revalorise des variétés typiquement belges, qui sont forcément résistantes à notre climat et nécessitent donc peu de produits chimiques, comme ses 35 variétés de tomates plus appétissantes les unes que les autres.

Ses produits, vous pourrez les retrouver au Marché des produits locaux « Court-Circuit », organisé chaque année par la Ville de Liège, d'avril à octobre, les 2e et 4e jeudis du mois, de 15h00 à 19h00. Vous pourrez également commander votre colis de légumes, préparé par ses soins.

L.A.

Philippe Valentinetti
Page Face book : Le Phil du Temps
E-mail lephildutemps@yahoo.com

1.800 KM À PIEDS… SANS USER SES SOULIERS !

Effectivement, car c'est en sandales de marche, sur un coup de tête et sans trop de préparation que Carlo Danielis, riverain de la rue Paul Janson, a entrepris, seul, le 12 juillet 2017 une longue marche qui allait le mener jusqu'au 7 octobre et au célèbre site de Saint-Jacques de Compostelle, près de 3 mois et 1.800 kilomètres plus tard…

C'est équipé d'un sac à dos de 14 kilos que son pèlerinage a commencé au Puy-en-Velay, après une nuitée dans un premier gîte nommé « Les amis de Saint Jacques ». Le périple a compté 96 étapes minutieusement référencées dans son crédantiel (lettre de créance fournie par l'Evêché) puisqu'à chacune de celles-ci, le gîte où il passait la nuit y apposait un cachet. 96 étapes et autant de jours de marche qui lui ont laissé foule de souvenirs bons et moins bons : les goulets étroits (passages d'eau) d'Auvergne, ses saucisses, ses lentilles et son eau avec sirop de châtaignes, l'Aligot et le chou vert farci de Saint-Chély-d'Aubrac, la garbure et les piments d'Espelette, l'hospitalité basque de Saint-Jean de Pied de Port, les fromages, vins, canards du pays basque, le chorizo, les tortillas, crustacés et vin d'Espagne, le Camino del Norte avec ses villes et étapes en bord d'océan… Mais aussi l'étrange secours de ce péro (chien souvent agressif) de Val da Dios qui, alors qu'il était égaré, l'a invité à le suivre et lui a indiqué le bon chemin. Et cet Espagnol verviétois inopinément rencontré qui lui a offert une bière belge qu'il dégustera après l'effort… ces frères et sœurs de marche qui, reconnaissables à l'emblème d'une coquille Saint-Jacques sur leurs sacs à dos ou leurs chapeaux, partageaient un bout de chemin avec lui… Dans un registre moins positif, Monsieur Danielis déconseille fortement de partir seul comme il l'a fait, s'étant senti plusieurs fois en danger : éboulements rocheux, canicule et absence de point d'eau, sentiers longeant des falaises abruptes, balisage absent ou volontairement inversé… il a même dû dormir deux nuits à l'extérieur, le seul gîte à proximité s'avérant complet en raison du tour de France !

Bref un parcours mémorable au terme duquel il a finalement atteint la basilique de Saint-Jacques de Compostelle et sa célèbre statue au pied de laquelle il ne nous a pas confié s'il y avait formulé un vœu… Ayant reçu sa Compostella (certificat de réalisation du parcours) et après avoir terminé à Finistera, il a entamé son retour. Celui-ci ne fut pas exempt d'embûches non plus : pas de possibilité d'avion ni de concordance ferroviaire, uniquement en car : 4 h jusqu'à Oviedo, 8 h jusqu'à San Sebastian, 15 h jusqu'à Bruxelles et finalement, 2 h de train jusque Liège où il a subitement décidé d'abandonner les transports en commun pour rejoindre Grâce-Hollogne… à pieds ! C'est à ce moment qu'il s'est aperçu qu'il n'était pas en possession des clés de son domicile ! Mais s'il a atteint Saint-Jacques de Compostelle et en est revenu, son véritable but était tout autre : sa quête visait en effet à s'autoévaluer, se vider la tête et retrouver une sérénité intérieure… Aujourd'hui, Carlo Danielis, après avoir affronté un si long voyage seul et en être revenu indemne, sait qu'il peut croire en sa bonne étoile…

B.B.

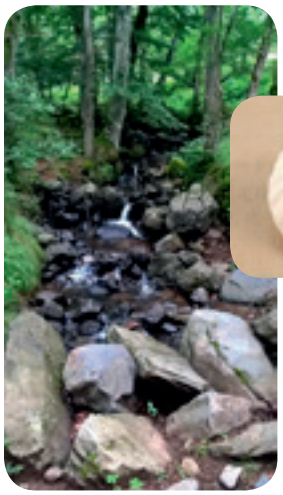

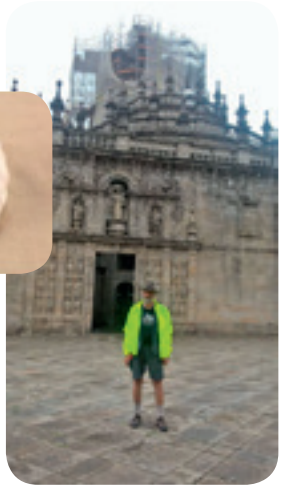

En début d'année scolaire, l'école Julie et Mélissa a appris que, dans le cadre de l'appel à projet « Ecole numérique » organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sa candidature intitulée « De l'intégration avec les tablettes ? » avait été retenue.

En effet, depuis 2 ans, l'établissement scolaire pratique l'intégration d'enfants présentant des troubles de l'apprentissage. Pour les aider, des enseignants spécialisés s'occupent d'eux et leur permettent d'évoluer à leur rythme en mettant à leur disposition des outils adaptés.

C'est dans ce domaine que s'inscrivait le projet porté par les enseignants Madame Cerutti et Monsieur Lejoly, soutenus par leur direction, qui a été présenté et retenu par la Fédération.

Plusieurs fois par semaine, les enfants reçoivent un contrat de travail comprenant des exercices à réaliser à leur rythme dans un ordre qu'ils choisissent eux-mêmes. Cela permet de développer l'autonomie de chacun mais aussi l'entraide et le tutorat entre les différents élèves de la classe.

Grâce à l'arrivée des tablettes, cette pratique, qui existait donc depuis plusieurs années dans l'école, entre dans une nouvelle ère, celle du numérique en ajoutant des contenus plus actuels (applications, vidéos, photos…).

Quelle joie pour les enfants et les enseignants de voir arriver la vingtaine de tablettes numériques le 9 février dernier !

C.L.

LES TABLETTES SONT ARRIVEES

Littérature fantastique

Nathalie Lesuisse nous présente son premier roman papier : « Le miroir »

Nathalie, Grâcieuse-Hollognoise d'adoption est passionnée par la littérature depuis son plus jeune âge. C'est à 10 ans qu'elle a commencé à rédiger ses premiers récits et à impressionner ses parents par sa maturité d'écriture. Amoureuse de la langue française, Nathalie s'est tout naturellement dirigée vers une formation de régente en Français. Elle est actuellement enseignante, elle peut ainsi exercer sa passion au quotidien et transmettre l'envie de lire et d'écrire à ses élèves.

Nathalie s'est révélée dans le monde de l'écriture par la rédaction de « fanfictions » [1] publiées sur Internet où elle a notamment réinventé, avec un certain brio, l'histoire d'Harry Potter selon ses envies et son imagination. Grâce à cette publication, elle a réussi à capter l'attention de nombreux « fans » et spécialistes de l'édition.

Pour son premier roman, Nathalie a eu la chance de pouvoir collaborer avec « Novelas », une jeune ASBL spécialisée, entre autre, dans le repérage de nouveaux auteurs. Elle s'inspira, principalement, de grands spécialistes du fantastique tels Anne Rice ou encore Stephen King pour la réalisation de son roman.

« Le miroir » se veut, à la fois, un livre fantastique et psychologique mais aussi un roman noir et inquiétant qui va vous tenir en haleine de la première à la dernière page. L'héroïne va « hériter » d'un objet apparemment singulier : un miroir. Mais que va-t-il lui arriver en se regardant dedans ? Venez découvrir l'évolution du personnage, de son ressenti, de ses angoisses et de ses peurs.

Pour l'avenir, Nathalie a de nombreux projets dont, notamment, l'envie de s'investir dans un autre genre d'écriture, le polar. Nous lui souhaitons bonne chance et bonne continuation pour la suite de son parcours littéraire.

S.K.

[1] Une « fanfiction » est un récit qui va prolonger, amender ou même totalement transformer un produit médiatique que l'auteur affectionne, qu'il s'agisse d'un livre ou encore d'une série télé.

Infos pratiques :
« Le miroir » est disponible auprès de l'auteur
www.nathalielesuisse.be
ou de l'ASBL Novelas
Rue des Confédérés, 89 - 1000 Bruxelles
Tél. 0496 86 75 89
www.novelasasbl.eu

LA DÉMOLITION DU PONT N°8 :
NOUVEAU GRAND BOULEVERSEMENT DU PAYSAGE HOLLOGNOIS !

Annoncée depuis plusieurs années, la démolition du pont de la rue Haute-Claire a été effectuée le week-end des 13 et 14 janvier dernier. Pour l'occasion, l'autoroute A604 a été fermée à la circulation. L'ancienne ruelle « Claire », aménagée en route en 1905, serpentait entre la rue des Coqs et la rue Sainte-Anne. A l'époque une carrière de sable se situait à hauteur du futur pont.

L'ouvrage d'art, qui mit un terme à l'exploitation de la carrière, permettait de maintenir la continuité de la rue Haute-Claire suite à la construction, dans les années 70, de la bretelle d'autoroute qui relie le pont de Seraing à l'échangeur de Loncin. A l'instar des autres ponts édifiés à l'époque, celui-ci montrait des signes inquiétants de vétusté. Or, les coûts de réfection pour ce type d'infrastructures sont exorbitants. Avant d'investir, les instances régionales analysent la possibilité ou non de maintenir la liaison et ce, dans l'intérêt général. Le sacrifice du pont n° 8 occasionnait, en fin de compte, un impact relativement limité et permettait d'allouer une partie des coûts de réfection et d'entretien à d'autres réalisations.

Un mal pour un bien...
Certes, c'est une importante mutation du paysage mais surtout un grand changement dans les habitudes des riverains du quartier et des automobilistes qui y transitaient. Nous regrettons, bien évidemment, qu'une liaison cyclo-pédestre n'ai pu être maintenue car le détour pour une partie des habitants sera relativement long. D'un autre angle de vue, cette rupture de liaison va entraîner la création de voies sans issue où seuls les riverains auront un réel intérêt à s'engager : les deux parties de la rue Haute-Claire vont donc bénéficier d'une amélioration de la tranquillité et de la sécurité...

Cerise sur le gâteau pour les habitants du tronçon nord, l'alimentation en eau, en électricité et les canalisations d'égouttage qui passaient par le pont, doivent emprunter un autre chemin : dès lors, ils bénéficient d'une voirie entièrement rénovée et équipée, travaux financés en grande partie par la Région wallonne !

D.D.

PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ :
APPROBATION DE LA VERSION FINALE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Adapté suite à l'enquête publique, le plan d'actions, la troisième et dernière phase de notre Plan communal de Mobilité (PCM), a été adopté définitivement par le Conseil communal en sa séance du 22 janvier 2018. Initié en 2011, la réalisation de ce plan qui ne s'est pas faite sans peine est donc enfin finalisé. Une grande satisfaction pour le Collège communal qui rencontre ainsi un des objectifs de la Déclaration de politique générale 2013-2018.

Ce plan avait été soumis à enquête publique du 15 mars au 29 avril 2017. Durant cette procédure, 158 remarques et suggestions avaient été formulées. Même si elles concernaient souvent les mêmes problématiques ou avaient parfois déjà été abordées dans l'étude, ces réactions ont permis d'apporter quelques adaptations judicieuses afin de répondre aux attentes de la population. Au final, c'est environ 50 % des interventions qui ont trouvé une réponse dans l'adaptation du plan.

Dorénavant, nous détenons le document de référence pour notre commune en matière de mobilité. Il a l'immense avantage d'avoir débroussaillé le terrain, d'avoir posé des balises pour anticiper et accompagner les changements de notre manière de se déplacer et d'avoir évalué financièrement chacune des 42 mesures proposées. Désormais, c'est un nouveau travail d'envergure qui commence ! Il s'agit en effet de mettre en œuvre les actions, même si quelques unes ont déjà été initiées entre-temps... ce qui entraîne des réactions qu'il faudra aussi prendre en compte ! Le changement fait peur, l'enquête publique l'a mis en évidence et a aussi montré que nous sommes tout particulièrement attachés à notre véhicule privé, à notre place de parking devant chez soi !

Les autorités n'ont donc pas attendu que le plan se finalise pour avancer sur certaines mesures vivement demandées lors des rencontres avec les citoyens : la sécurisation aux abords des écoles par des surveillants habilités est en phase de test, la mise en sens unique de la rue Jean Volders est en application et des dossiers de demande de subsides ont déjà été constitués et présentés...

Même si l'étude est finie, rien n'est figé : le territoire et les comportements de déplacements sont en perpétuelle mutation. Le Plan de mobilité devra donc être évalué et adapté selon les évolutions...

D.D.

Infos
Conseillère en mobilité : Doris Davin
Rue de l'Hôtel Communal, 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13

info@grace-hollogne.be
La version finale du PCM est téléchargeable sur le site internet communal www.grace-hollogne.be

Une délégation de la Société Wallonne du Logement (SWL), emmenée par son Président Michel Peters et son Inspecteur Général Didier Van Der Haar, rencontre l'équipe dirigeante de la Société de Logement de Grâce-Hollogne (SLGH).

Cette visite du 2 mars dernier, amorce une série de rencontres avec quelques sociétés de logement de service public de Wallonie (SLSP) que le Président entend visiter durant son mandat.

La SLGH – société de logement de service public de près de 2.000 logements – présente en effet un intérêt particulier à plus d'un titre. Mise en cause pour sa gestion voici deux ans à peine, le Gouvernement wallon avait décidé de désigner un commissaire spécial dont la mission principale était de restructurer la SLSP, en mettant en place une nouvelle équipe dirigeante et de doter la société de logement de service public de bases solides inspirant une dynamique nouvelle en termes de management.

Michel Peters relève deux effets majeurs marquant le passage du Commissaire spécial : d'une part, la mise en place d'une dynamique inspirant le changement et l'envie d'entreprendre au bénéfice de fondamentaux que sont l'intérêt du locataire et du candidat locataire, ainsi que l'implémentation d'un climat positif au sein de la SLSP, un climat qui valorise l'ensemble du personnel ; et d'autre part, l'amorce d'une politique de lutte contre les logements inoccupés au sein de la SLSP alors que les demandes en logement social augmentent toujours.

En juillet 2016, Michel Hofman a été désigné Directeur-gérant de la SLGH, une mission qu'il entame accompagné par le Commissaire spécial. Au total, la SLSP aura recruté neuf nouveaux agents, dont le Directeur-gérant, et aura connu huit départs, dont ceux de trois Directeurs. Aujourd'hui, désormais autonome, le Directeur-gérant et son équipe fonctionnent dans un environnement plus serein : un nouvel organigramme et un système de lutte contre la problématique des logements inoccupés ont été mis en place.

Comptant plus de 170 logements inoccupés fin 2016, soit près de 9% du patrimoine immobilier de la SLSP, la SLGH compte aujourd'hui moins de 42 logements inoccupés, dont 19 logements qui pour la plupart nécessitent une rénovation lourde qui justifie naturellement ce statut d'inoccupé.

Cette lutte efficace à l'encontre de la problématique des logements inoccupés a des effets collatéraux intéressants. Ainsi, cette politique volontariste de lutte contre les inoccupés a grandement contribué à l'augmentation de la population à Grâce-Hollogne, accroissant de 351 le nombre d'habitants entre 2017 et 2018 ; un mouvement singulier, eu égard aux autres communes de l'arrondissement dont la tendance générale indique plutôt une diminution de la population.

L'équipe dirigeante de la SLGH a exposé au Président de la SWL les nombreux projets à venir dont la construction d'un immeuble de 12 logements à l'intersection de la rue des Eglantines et de la rue de Liège, la rénovation de 112 habitations situées dans la cité Forsvache, ainsi que la réhabilitation de 5 blocs d'appartements situés dans la cité du Flot, rues du Progrès, de la Fraternité et de l'Egalité.

Les représentants de la SLGH ainsi que de la SWL ont pu échanger à propos de la politique insufflée par la nouvelle Ministre wallonne du Logement, Valérie De Bue, telle que l'encouragement à la mise en œuvre de terrains publics par des opérations de partenariat public privé dans le but de booster une offre en logement public encore trop faible en Wallonie.

« Concluante, encourageante et inspirante », c'est ainsi qu'a été qualifiée la visite de la Société de Logement de Grâce-Hollogne par la délégation de la Société Wallonne du Logement emmenée par son Président, Michel Peters.

J.B.

Bons points pour notre Société du Logement !

De g. à dr. : D. Pollin (SWL), F. Smal (SWL), M. Mottard (Député), V. Hendrickx (Présidente SLGH), M. Peters (Président SWL), M. Hofman (Directeur SLGH), D. Van Der Haar (SWL), I. Delwaide (SLGH)

Société du Logement de Grâce-Hollogne
Rue Nicolas Defrêcheux, 1-3 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 63 63

Partenaire avec le traiteur Les Cours depuis plus de 12 ans, Liege Airport a lancé un véritable défi à celui-ci lorsqu'il a relancé son appel d'offres en 2017 pour le service de restauration dans le terminal passager. Mais cette fois encore, c'est Joël Rademaker qui a su convaincre le jury grâce à sa proposition haute en saveurs et son concept thématique autour du bœuf : cru, grillé, mijoté, en terrine, pièces traditionnelles et d'exception constituent le point de mire de cette *meating place*. Si un frigo derrière le comptoir semble somme toute assez banal, ce qu'il renferme l'est moins : une énorme pièce de bœuf y mature entre 8 et 10 semaines dans une atmosphère oxygénée à 4° C. Ce processus permet à la chair de concentrer ses saveurs, le volume de la pièce initiale pouvant réduire de plus de 30% ! Autre pièce d'exception : le Wagyu, un bœuf de la région de Kobé au Japon. Sa particularité : une viande marbrée de blanc très «persillée», qui fond dans la bouche, un peu comme du beurre... Leur tendreté viendrait du fait que les bovins sont massés... au saké ! Bref une double invitation au voyage puisque le restaurant jouxte les pistes, vous permettant d'observer le balai des avions tout en goûtant un moment de plaisir et de liberté. Un moment ludique aussi, avec le menu « L'Echapée bœuf pour les nuls » qui vous en apprendra sur les différentes pièces de bœuf et le mode de cuisson qui leur sied le mieux. Pour ne pas manquer de combler les insensibles à la tentation d'une bonne pièce de bœuf, la carte recèle également des plats de poisson et un plat du jour composé d'une autre viande. Afin d'accompagner idéalement tous ces mets, une cave à vins centrale propose de grands crus et des vins de pays élaborés par des producteurs passionnés. Et le clou de cette cave : une collection d'Armagnac de tous âges à partir de l'année 1900… l'occasion de goûter le nectar produit lors de son année de naissance !

L'Echapée Bœuf

Le restaurant qui brasse toute la semaine une clientèle très business vise un public également familial puisqu'il ouvre les jeudis et vendredis jusque 21h30. Sa grande flexibilité lui permet également d'accueillir une clientèle passagers qui connaît parfois des pics de fréquentation comme lors de l'immobilisation de 1.500 chinois au sol en raison de la faillite de la compagnie. On saluera la réactivité et les capacités d'adaptation du personnel ! Le samedi, l'espace qui comprend aussi 2 salles de séminaires est proposé à la location dans une version sur mesure : restaurant (comptez 70 places assises), séminaire (250 personnes) ou encore cocktail (jusqu'à 400 personnes).

Dans un autre registre, l'arsenal alimentaire de Liege Airport se complète de « Coffee Corner Café liégeois » qui propose boissons et douceurs à emporter ainsi que de « Madame Butterfly », une sandwicherie haut de gamme à prix tout-à-fait démocratiques qui vous propose des voyages en bagels vers Athènes (crème de feta, merguez, concombre, olives de Kalamata), Madrid (chorizo, chèvre frais, câpres et poivrons confits), New york (poulet cuit basse t°, copeaux de parmesan, menthe fraîche, noix caramélisées, sauce Ceasar) et bien d'autres destinations encore… Comme quoi, il n'est pas indispensable de prendre l'avion pour voyager !

B.B.

L'Echappée Bœuf
Terminal passager, 2e étage - Tél. 04 235 88 90
Madame Butterfly - Tél. 04 235 88 89

22 AVRIL · Grâce-Hollogne
Place du Pérou 14h30
GRATUIT - PROGRAMME SUR WWW.LIEGETOGETHER.BE